

## CCAS DE QUINCIEUX

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JANVIER 2021**

**Compte rendu du 12 janvier 2021**

*Le onze janvier deux mille vingt-et-un, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire à 18h30 sur convocation adressée le sept janvier deux mille vingt-et-un, sous la vice-présidence de Monique AUBERT,*

**Présents :** Monique AUBERT, Patrick AUDEMARD, Françoise CHAMPAVIER, Herlander LOURENCO, Elodie PATIN, Pierre LORCHEL, Céline PIN, Lydie GONZALEZ, Anne-Marie GEIST, Marie-Claire GUICHERT

**Absent excusé :** Pascal DAVID

**Secrétaire de séance :** Patrick AUDEMARD

**11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants, 18h40 le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.**

Madame Aubert, vice-présidente du CCAS, ouvre la séance en présentant ses vœux aux membres du Conseil d'Administration.

#### **I. Approbation du Compte-rendu du 5 novembre 2020**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, a approuvé le projet de compte rendu (aucune observation n'ayant été exprimée).

#### **II. Communication des décisions prises par délégation**

Néant.

#### **III. Projet de délibération**

##### **Délibération n° 2021-01 : secours n° 1**

Monique AUBERT, vice-présidente, expose au Conseil d'Administration la situation de Madame XXXXXXXXXXX dont les ressources mensuelles s'élèvent à 1 440.00€ (rémunération mensuelle, CAF, pensions alimentaires et complément Pôle Emploi). C'est un parent isolé ayant deux enfants à charge.

Cette personne n'a pas de permis de conduire et rencontre des difficultés pour se rendre à son travail situé à Villefranche Sur Saône, et cela limite considérablement ses déplacements en général (courses, enfants,...).

Elle a déjà obtenu son examen du code de la route avec la Poste, qui propose un tarif unique et économique à 30€. Après l'établissement de plusieurs devis, le forfait auto-école le plus intéressant s'élève à 890.00€ pour 20h de conduite.

Madame XXXXXXXXXXX ne peut financer seule son permis, au vu de sa situation actuelle.

Elle a obtenu une aide de 100€ du Secours Populaire de Villefranche Sur Saône.

Le financement du permis pourrait lui ouvrir un emploi à temps complet, et lui offrir la possibilité d'acheter un véhicule.

Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de prendre en charge une partie du financement de ce permis à hauteur de 500.00€.

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

*Vu le Code de l'action sociale et des familles,*

*Entendu l'exposé de Madame la Vice-présidente,*

**Article 1 :** Approuve l'attribution du secours proposé au bénéfice de Madame XXXXXXXXXXXX,

**Article 2 :** Dit que l'aide sera directement versée à l'auto-école.

#### **IV. Questions diverses**

##### ***Fin d'année des aînés***

D'après les retours que nous avons eus, le repas habituellement proposé a manqué aux aînés et à certains élus !

La distribution, qui a principalement été faite par la police municipale afin de limiter les contacts, s'est bien déroulée.

Ils ont distribué 235 colis, pour un coût unitaire de 30.30€.



##### ***Subvention de 5 000€ du Conseil Municipal***

Monique AUBERT explique que cette subvention est versée par anticipation de la subvention communale habituelle, afin de pouvoir régler les factures jusqu'au vote du budget du CCAS.

##### ***Restos du Cœur de Neuville***

Lors des RDV entre le CCAS et les personnes demandant de l'aide, il est dorénavant systématiquement proposé de se rendre aux Restos du Cœur à Neuville, entre autre, mais cela reste une démarche compliquée à faire pour beaucoup.

Pierre LORCHEL se propose d'être le relais et de rencontrer ces personnes avant qu'elles ne se rendent aux permanences.

Elodie PATIN qui est elle aussi bénévole, précise que les RDV sont individuels et discrets. Cette information sera faite aux demandeurs.

##### ***Dates des prochains Conseils d'Administration 2021***

Lundi 29 mars à 18h30

Lundi 28 juin à 18h30

**La séance est levée à 19h15.**

**Le secrétaire**  
**Patrick AUDEMARD**



**La vice-présidente**  
**Monique AUBERT**